

## A PROPOS DE...

Par la lecture du mensuel «Le Rail» (Magazine des œuvres sociales de la S.N.C.B. de janvier 2001), j'apprends que :

Notre vénérable Société des Chemins de Fer, qui fête cette année ses 75 ans d'existence, va faire passer au tiroir-caisse les philatélistes non avertis.

Dans le courant du mois de mars, elle mettra en vente 250 séries de timbres ferroviaires NON DENTELES (s'il vous plaît) représentant la gare d'Ottignies ainsi que la série «Wagons marchandises» et ce pour le prix tout démocratique de 2.500 Frs., soit le double de leur valeur faciale.

Je me permets d'attirer votre attention sur le fait que de tels timbres (qui ne servent plus à rien) doivent impérativement être collectionnés et figurer dans une collection reprenant d'autres vignettes (Valois, Meior, Seca ou Esso...).

### MAINTENANT, UN PEU DE SERIEUX

Pour votre gouverne, je vous signale que la S.N.C.B. n'utilise plus de timbres «Chemin de Fer» depuis maintenant bientôt 10 ans.

En effet :

- les colis sont traités par la firme ABX qui taxe les colis au moyen du code-barre.
- la taxe d'inscription aux examens est défalquée de la fiche de salaire du cheminot ou est acquittée via un bulletin de versement si le postulant est "étranger" à la Société.
- les différentes taxes, par exemple : demande d'abonnements, demande de cartes familles nombreuses, demande de cartes de priorité pour personnes moins valides, envois de vélos accompagnés, etc... sont directement payées contre espèces sonnantes et trébuchantes aux guichets qui émettent, au moyen du système informatique, les quittances ad hoc...

Maintenant, chacun est toujours libre de collectionner ce qu'il veut; nous sommes en démocratie. De tels timbres peuvent toujours entrer dans une thématique; cependant quelle sera la valeur réelle de ces vignettes d'ici quelques années ? Chacun fait ce qu'il veut de son argent, mais à choisir, je placerai mes petites économies dans de bons documents, dans de bonnes séries de timbres (qui ont été émises pour un réel usage) ou encore dans des placements «Bon père de famille».

P.S. Ne comptez pas sur moi pour vous fournir ces timbres, car cela va à l'encontre de mes convictions philatéliques.

D. EGGEN